

LE VOYAGEUR

L'EXCEPTION
EST LA RÈGLE

MANUEL UTILISATEUR

Composition-type d'un camping-car

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre camping-car.



Coffre à bagages



Vidange eaux usées



Purge chauffe-eau



Remplissage
eaux propres



Trappe à gasoil



Soute garage



Cassette WC



Batterie
cellule



Aération basse
cellule



Branchement
230V



Panneau
de contrôle



Extincteur

(selon législation du pays)



Coffre à gaz

Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe GP sas, ne sont pas contractuelles. Le Voyageur se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

1 - Bienvenue.....	5	3 - Préparation du voyage	23
1.1 Bienvenue à bord.....	5	3.1 Remise en service après immobilisation	23
1.2 Comment utiliser ce manuel ?	5	3.1.1 Eau propre	23
1.3 Cadre légal.....	7	3.1.2 Réfrigérateur	23
1.3.1 Réglementation	7	3.2 Pleins et niveaux	23
1.3.2 Garantie.....	7	3.2.1 Carburant.....	23
1.4 Savoir-vivre du camping-cariste	8	3.2.2 Pression des pneus.....	24
1.4.1 Principes généraux.....	8	3.2.3 Eau propre.....	25
1.4.2 Stationnement	8	3.2.4 Gaz	26
1.4.3 Déchets	9	3.2.5 Batterie.....	26
1.4.4 Organismes de référence	9	3.3 Equipements pratiques et de secours	27
2 - Découvrez votre camping-car	10	3.3.1 Ampoules.....	27
2.1 Le porteur	10	3.4 Chargement.....	28
2.1.1 Le châssis	10	3.4.1 Prescriptions techniques.....	28
2.2 La cellule	11	3.4.2 Calcul des masses.....	28
2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes.....	11	3.4.3 Stockage des bagages	29
2.2.2 Coffres et soutes.....	11	3.4.4 Remorque.....	29
2.2.3 Aménagement intérieur	11	4 - Déplacement	31
2.3 Schémas de principe des fluides	12	4.1 Sécurisation avant le départ	32
2.3.1 Eau.....	12	4.2 Réglages	32
2.3.2 Electricité.....	13	4.3 Conduite.....	32
2.3.3 Gaz.....	18	4.4 Places assises autorisées	32
2.3.4 Aération, chauffage.....	19	5 - Arrêts et stationnement.....	34
2.4 Sécurité.....	20	5.1 Choix de l'emplacement.....	34
2.4.1 Incendie.....	20	5.2 Sécurisation à l'arrêt.....	34
2.4.2 Gaz	20	5.3 Alimentations.....	35
2.4.3 Electricité.....	21	5.3.1 Mise en service de l'eau	35
2.4.4 Issues de secours	21	5.3.2 Mise en service du gaz	35
		5.3.3 Electricité 230V.....	36

5.4 Vidange.....	37	6.9 Occultations cabine.....	53
5.4.1 Eaux usées.....	37	6.9.1 Store intimité manuel.....	53
5.4.2 WC.....	37	6.9.2 Store intimité électrique (option).....	53
5.5 Isolation.....	37	6.9.3 Store lamelle électrique (option).....	53
5.6 Verrouillage.....	37		
6 - Utilisation des équipements.....	38	7 - Entretien et hivernage.....	54
6.1 Ouvrants.....	38	7.1 Installation gaz.....	54
6.1.1 Fenêtres.....	38	7.2 Entretien de l'intérieur.....	54
6.1.2 Toit ouvrants.....	41	7.2.1 Cabine.....	54
6.1.3 Portillons.....	42	7.2.2 Mobilier.....	54
6.2 Cuisine.....	43	7.2.3 Coussins, matelas, rideaux.....	54
6.2.1 Evier.....	43	7.2.4 Entretien des baies.....	55
6.2.2 Turbovent.....	43	7.2.5 Equipements sanitaires.....	55
6.2.3 Appareils fonctionnant au gaz.....	43	7.2.6 Appareils de cuisson.....	55
6.3 Table.....	47	7.2.7 Réfrigérateur.....	55
6.3.1 Table rabattable.....	47	7.2.8 Chauffe-eau.....	55
6.3.2 Pied bar (option).....	47	7.2.9 Panneau de contrôle.....	55
6.3.3 Pied télescopique (option).....	47	7.3 Nettoyage de l'extérieur.....	56
6.4 Télévision (option).....	48	7.3.1 Lavage de la carrosserie.....	56
6.5 Autoradio lecteur DVD, et GPS (option).....	48	7.3.2 Goudron.....	57
6.6 Caméra de recul simple optique (double optique en option).....	48	7.3.3 Petites rayures.....	57
6.7 Cabinet de toilette.....	49	7.4 Hivernage ou arrêt prolongé.....	57
6.7.1 Douche et lavabo.....	49	7.4.1 Batteries.....	57
6.7.2 WC.....	49	7.4.2 Eau.....	60
6.8 Couchage.....	49	7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur.....	61
6.8.1 Lit central.....	50	7.4.4 Coussins, matelas, rideaux.....	61
6.8.2 Lits jumeaux.....	50	7.4.5 Réparations.....	61
6.8.3 Lits pavillons.....	50		
6.8.4 Banquette aménagée (option).....	52		

1 - Bienvenue

1.1 Bienvenue à bord

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Le Voyageur.

Il est très important de lire attentivement ce manuel, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffage, four, centrale de commande, etc.

Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, le réseau Le Voyageur est à votre disposition, ainsi que le Motorhome Service Center (MSC) dont les coordonnées sont données au chapitre 7.

La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites.

Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part.

Nous vous souhaitons un BON VOYAGE avec votre camping-car Le Voyageur.

1.2 Comment utiliser ce manuel ?

Toujours emporter le manuel de l'utilisateur dans le camping-car, et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs. Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement. Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes associés à ces remarques :



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservons l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période froide

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.

1.3 Cadre légal

1.3.1 Réglementation

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation. Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un camping-car. A la fois véhicule et mode d'hébergement, le camping-car est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays) :

- code de la route pour la conduite automobile
- code générales des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé.

1.3.2 Garantie

La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la date de livraison et de mise en mains. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.

- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.
- La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.
- Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le camping-car que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.
- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties Constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire Le Voyageur.
- Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation
- Le réglage du parallélisme n'a pas été effectué à 1 500 km
- Le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine
- Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route
- Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente
- Usure naturelle
- Le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable
- Le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles

1.4 Savoir-vivre du camping-cariste

1.4.1 Principes généraux

La discrétion est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes. L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.

1.4.2 Stationnement

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra pas constituer une gêne à la circulation

De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures.

1.4.3 Déchets

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- La vidange d'eau « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion. On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions. L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans des endroits prévus à cet effet.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procurent la passion du camping-car.

1.4.4 Organismes de référence

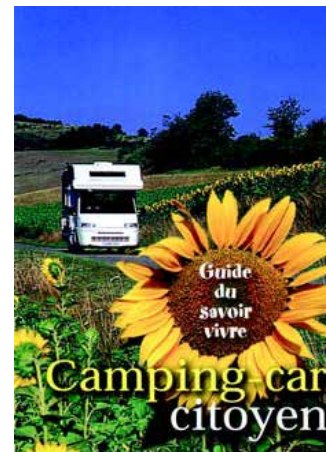
Vous pouvez vous procurer le « Guide du savoir-vivre – Camping-car citoyen » au CLC (Comité de Liaison du Camping-car) sur internet. Vous pouvez aussi vous rapprocher du Syndicat des Véhicules de Loisirs.

www.accueil-camping-car.com

Le CLC engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par cet organisme.



Le CLC est constitué de trois organismes : le syndicat des constructeurs de camping-cars (SICVERL), le syndicat des distributeurs de camping-cars (DICA) et la Fédération des clubs d'utilisateurs de camping-cars (FACCC)



2 - Découvrez votre camping-car

2.1 Le porteur

2.1.1 Le châssis

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.



Le réglage du parallélisme est effectué en usine par le constructeur du châssis. Il doit impérativement être contrôlé à 1 500km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

La frappe à froid du châssis se situe sur le passage de roue avant droit. Elle est visible par une fenêtre située dans le coffre gaz.



Frappe à froid via fenêtre dans coffre à gaz avant droit.

2.2 La cellule

2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes

(Voir schéma de principe en première page) Votre camping-car dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur :

Des ouvrants

- porte(s) d'accès à la cabine
- porte d'entrée de la cellule habitable
- fenêtre(s) latérale(s)
- lanterneaux (translucides)
- portillons d'accès aux soutes de rangement
- portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange
- portillon d'accès à la batterie et aux éléments électriques
- portillon d'accès au chauffage et au remplissage d'eau propre

Des trappes

- carburant (extérieur)
- à chaussure (intérieur)
- d'accessibilité aux bouchons des réservoirs d'eau propre et d'eau usée (intérieur)

Des vannes d'évacuation

- Vidange du réservoir d'eau propre
- Vidange du réservoir d'eau usée
- Vidange du chauffe-eau

Des dispositifs d'aération

- Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage, etc. selon modèle)
- Dispositifs intégrés dans les lanterneaux

2.2.2 Coffres et soutes

Plusieurs coffres à bagages sont répartis à l'intérieur et à l'extérieur de votre camping-car.

2.2.3 Aménagement intérieur

Votre camping-car est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrés.

- conduite : siège équipés de ceintures de sécurité
- repas : table, sièges, évier, appareils de cuisson, réfrigérateur
- toilette : lavabo, douche, WC
- séjour : rangements, vitrine, pied de table bar (option)
- chambre : penderie, rangements, porte coulissante

2.3 Schémas de principe des fluides

2.3.1 Eau

Schéma d'alimentation eau propre

Eaux propres

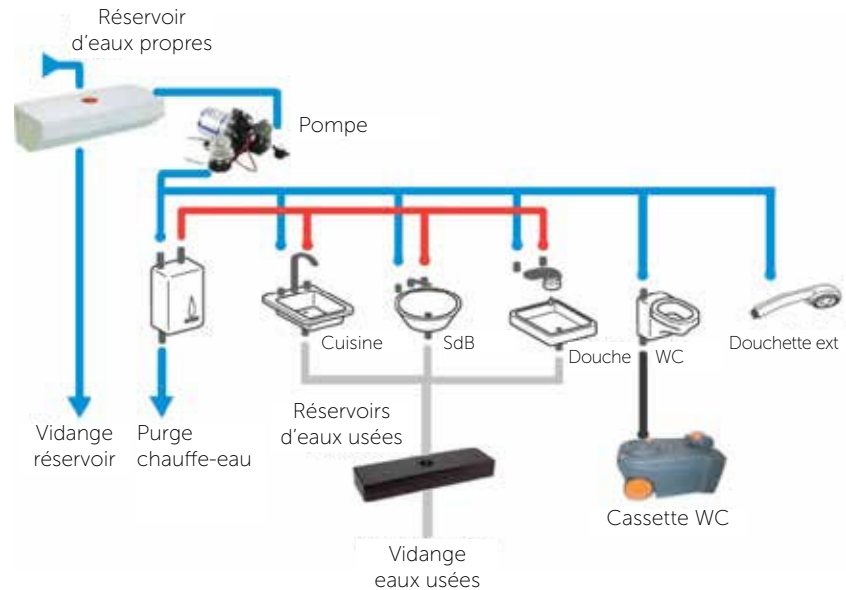


Le remplissage se fait dans le compartiment technique chauffage par l'intermédiaire d'une canule à visser. Le réservoir est situé dans le double plancher de la salle de bain.

Eaux usées



Les eaux usées sont recueillies dans un réservoir situé dans le double plancher de la chambre. La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située derrière la jupe de bas de caisse côté chauffeur.



2.3.2 Électricité

Schéma de principe d'alimentation électrique 12V et 230V.

L'alimentation électrique se compose d'une partie 230V courant alternatif 50Hz et d'une partie 12V courant continu.

Alimentation 230V

Le branchement du camping-car sur une alimentation secteur 230V permet :

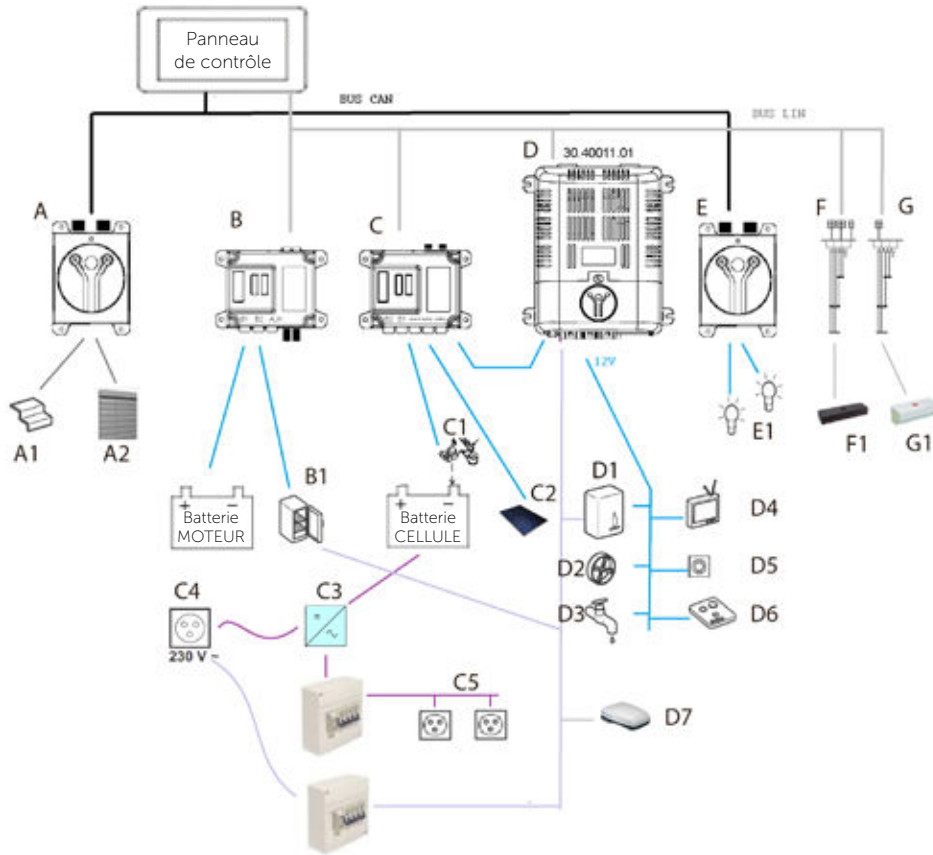
- le rechargement de la batterie cellule
- l'utilisation des prises secteur situées dans la cuisine, dans la chambre, dans la soute et dans la salle de bain.
- le fonctionnement du réfrigérateur en 230V
- le fonctionnement du chauffage si votre véhicule est équipé d'un chauffage pouvant fonctionner en 230V.

Le raccordement de votre camping-car au secteur 230V avec un câble/rallonge branché sur la prise bleue situé dans le compartiment électrique ou avec le câble de l'enrouleur (option) complètement déroulé :

- se fait par le tube d'aération en ayant préalablement enlevé la grille



Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés. Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.



- A Boitier commandes moteurs
- A1 Marche pied
- A2 Volet roulant
- B Bloc B1
- B1 Frigo
- C Bloc B2
- C1 Capteur IBS
- C2 Panneau solaire
- C3 Convertisseur
- C4 Prise 230 V extérieure
- C5 2 Prises 230 V intérieures
- D Chargeur
- D1 Chauffage
- D2 Turbovent
- D3 Pompe à eau
- D4 TV
- D5 Prise 12 V et USB
- D6 Plaque de cuisson
- D7 Climatisation
- E Bloc commande éclairage
- E1 Eclairage
- F Sonde de niveau eaux usées
- F1 Réservoirs eaux usées
- G Sonde de niveau eaux propres
- G1 Réservoirs eaux propres

Entretien de votre tableau électrique 230V

Votre tableau électrique 230V comporte au moins un dispositif différentiel de sécurité des personnes. Ce dispositif n'est actif que lorsque le véhicule est branché sur une prise 230V extérieure ou que le convertisseur (en option) est en marche. Vous devez le vérifier une fois par an en appuyant sur le ou les bouton(s) test(s) lorsque le véhicule est branché sur une prise 230V extérieure. L'appui sur le bouton test provoque le déclenchement de l'interrupteur différentiel. Dans le cas où le déclenchement de l'interrupteur différentiel ne se fait pas, contacter votre concessionnaire pour le remplacer.

Alimentation 12V

L'alimentation 12V du camping-car provient de deux batteries : la batterie 'moteur' et la batterie 'cellule'. La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile.

La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitacle. Elle est placée dans le coffre technique électrique accessible depuis l'extérieur. Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement de la batterie cellule, il est impératif de consulter votre concessionnaire. Les deux batteries sont séparées par un coupe circuit électronique qui assure la charge soit par l'alternateur (moteur démarré) ou par le module chargeur (camping-car raccordé au 230V ext).

Le chargeur du bloc électrique apporte une charge d'appoint à la batterie moteur afin de compenser les faibles consommations dues au fonctionnement d'un autoradio par exemple.

En aucun cas cette opération ne peut recharger complètement une batterie vidée.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché (option). Le régulateur du panneau solaire (option) est de type MPPT il est situé dans la trappe sous le frigo.

Voir la notice du constructeur pour son fonctionnement.

Le câble en attente est disponible dans la penderie côté passager ou dans le meuble arrière de la chambre.

Pour le bon fonctionnement de votre panneau solaire, le raccordement au système électrique 12V doit se faire au travers d'un régulateur solaire par votre concessionnaire.



Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques.

Groupe électrogène à l'extérieur du véhicule 230V (option)

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène voir l'installation avec votre concessionnaire et respecter l'ordre des étapes :

- Démarrer en premier le groupe électrogène
- Brancher le câble 230 V sur le camping-car



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

Convertisseur (option)

Votre camping-car peut être équipé d'un convertisseur en option.

Les convertisseurs que l'équipe de Le Voyageur a choisi, sont de type bypass.

C'est-à-dire qu'il détecte automatiquement la présence d'un raccordement au secteur 230V ext pour distribuer le 230V sur les prises du camping-car. Le démarrage du convertisseur se fait sur la centrale de commande

La commande du convertisseur se fait par la centrale de commande. Le temps d'utilisation est limité dans le temps pour préserver votre batterie. De même, en dessous d'un certain seuil de tension batterie, la centrale de commande désactivera automatiquement la commande du convertisseur (voir la notice de la centrale de commande).

Délestage

Le délestage (coupure de toutes les bandes LED) du camping-car intervient lorsque le seuil de batterie tension basse est atteint. De plus un message apparait sur la centrale de commande. Ce seuil est réglable (voir le guide utilisateur de votre centrale de commande).

Fusibles

Voir notice du fabricant



Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible correspondant du bloc électrique.

Centrale de commande

La centrale de commande permet de commander les fonctions électriques de la partie habitacle de votre camping-car et d'afficher des informations relatives aux niveaux des batteries moteur et cellule, des réservoirs d'eau propre et d'eau usée. Elle est placée au-dessus de la porte d'entrée de la cellule.

Pour un fonctionnement plus détaillé de la centrale de commande, voir la notice du fabricant.



Réserves techniques

L'installation électrique du camping-car doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites.

Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau de la centrale de commande. Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage du fabricant.

Tension de service

La tension nominale est de 12V. L'alimentation par bloc électrique autorise des tensions variant de 11,2 à 14,5V.

2.3.3 Gaz

Schéma d'alimentation



Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.

Installation

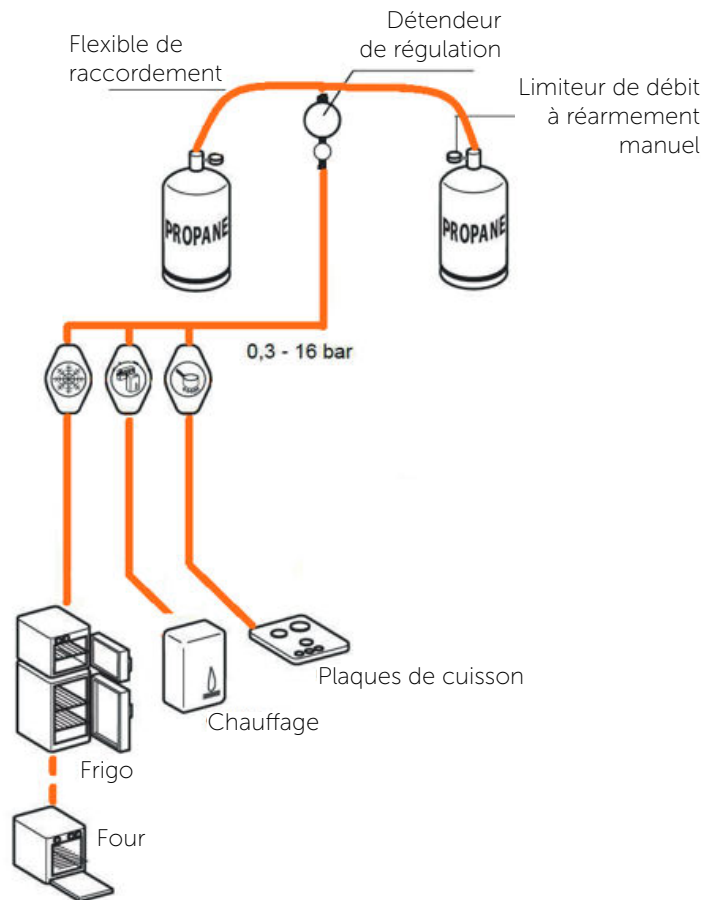
Votre camping-car est équipé d'un coffre qui peut contenir deux bouteilles raccordées au réseau. Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur prévu à cet effet. L'installation fonctionne au propane exclusivement, dans tous les pays.

La pression d'utilisation est de 30 mbar.

Pour tous branchements d'éléments supplémentaires sur votre installation, consulter votre concessionnaire (cf. notice livrée avec votre camping-car).

- ne pas modifier le type de détendeur
- ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
- changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) avant la date indiquée dessus par un modèle homologué, identique à celui d'origine.

Les bouteilles doivent être fermement attachées avec les sangles prévues dans le coffre.



Système gaz permettant le chauffage en roulant.

Le détendeur dispose d'un détecteur de choc intégré. En cas d'accident, avec une forte décélération, un système de protection mécanique coupe les arrivées de gaz. Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage au gaz en roulant.

Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.



Le fonctionnement d'une bouteille de gaz « Twiny » peut être perturbé par temps froid lors d'une consommation de gaz importante (chauffage). Utiliser de préférence une bouteille de 13 kg, et la « Twiny » en réserve.

2.3.4 Aération, chauffage

La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

- L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles ou dans le plancher
- L'aération basse principale se situe dans le compartiment électrique
- L'aération haute est assurée par les fenêtres de toit qui disposent d'une aération permanente

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.



Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver. Attention à les maintenir propres et sans poussière.

2.4 Sécurité

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un camping-car. Compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz.

L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.



Attention au risque de pincement lors de l'utilisation des lève-vitres électriques.

2.4.1 Incendie

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation. Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

Consulter les dispositions locales de prévention des incendies. Ne pas conserver de bombes aérosol dans le camping-car ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50°C, température souvent atteinte en été.



Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le camping-car. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie.

Vous trouverez les schémas de ou des issue(s) de secours de votre camping-car Le Voyageur dans le paragraphe « Issues de secours ».

2.4.2 Gaz

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur),

Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz. Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

Fermer les
bouteilles de gaz >



2.4.3 Electricité

Toute modification ou opération du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques. Du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Le liquide contenu dans la batterie cellule, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.

La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité.



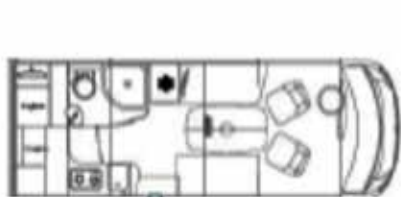
Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.



Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales.

2.4.4 Issues de secours

Les schémas ci-dessous vous indiquent les issues de secours prévues dans votre camping-car suivant la réglementation en vigueur.



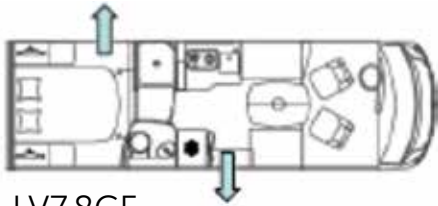
LV6.8LF



LV7.2CF



LV7.2GJF



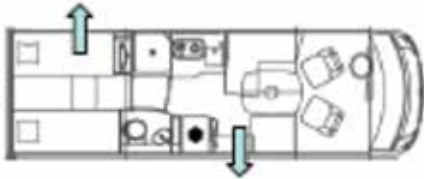
LV7.8CF



LV7.8CL



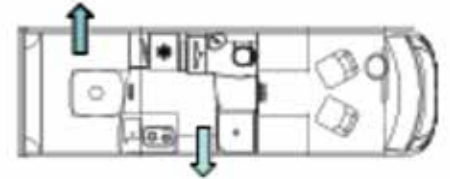
LV7.8GJF



LV7.8GJL



LV7.8JF



LV7.8LU



LV8.5CF



LV8.5CL



LV8.5GJF



LV8.5GJL

3 - Préparation du voyage

3.1 Remise en service après immobilisation

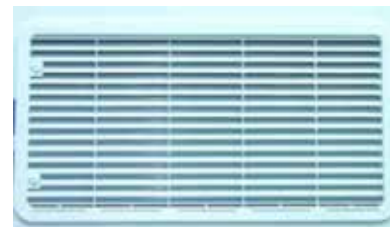
3.1.1 Eau propre

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries. La mise en route de la pompe se fait sur le tableau de commande (voir notice utilisateur).

3.1.2 Réfrigérateur

En cas de fonctionnement au gaz, retirer impérativement les caches extérieurs des aérateurs haut et bas.

Les caches ne doivent être utilisés qu'en cas de grand froid afin de protéger l'habitacle. Ils doivent également être utilisés lors des déplacements lorsque la température extérieure est inférieure à 10° C (le réfrigérateur doit alors obligatoirement fonctionner sur la tension 12V).



Aérateur de réfrigérateur sans son cache

3.2 Pleins et niveaux

3.2.1 Carburant

Le réservoir de carburant est accessible par une trappe fermant à clef et repérée par un pictogramme sur la carrosserie.



Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques. Avant de faire le plein de carburant s'assurer que les appareils à gaz soient éteints et fermer les robinets des bouteilles de gaz.



Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant, y compris le chauffage pour lequel l'utilisation en route est néanmoins possible.

3.2.2 Pression des pneus

Pour rouler en toute sécurité, il est important de vérifier la pression des pneus régulièrement et avant tout long trajet. Contrôler la pression à froid. Si vous devez effectuer un contrôle de pression lorsque les pneus sont chauds prévoyez une pression supplémentaire de 0,3 bars. Vous devez adapter la pression des pneus à la charge du véhicule. Si vous roulez avec des pneus sous gonflés, vous diminuez leur durée de vie et vous risquez de provoquer une surchauffe qui risquerait de sérieusement les endommager, voire de les faire éclater.

Pression de gonflage à froid préconisée sur châssis FIAT :

Pneumatiques (avec valve métallique type Michelin Camping)	Pression avant	Pression arrière
Simple essieu roues 15 pouces	5,0 bars	5,5 bars
Simple essieu roues 16 pouces	5,5 bars	5,5 bars
Double essieu roues 16 pouces	5,5 bars	3,8 bars

Kit de réparation

Le kit de réparation est composé d'un compresseur 12V à brancher sur la prise allume cigare et d'une bombe de produit anti-crevaison. Pour l'utilisation de ce kit merci de consulter la notice du fabricant châssis.



Kit de
réparation
rapide >



Remplacement d'une roue

Si vous devez remplacer une roue et avant toute manipulation :

- Veillez à ce que le sol soit plat et stable (si le sol n'est pas stable nous vous conseillons de placer des supports solides sous le cric).
- Serrez le frein à main.
- Placez des plots ou stabilisateurs afin d'immobiliser votre véhicule.
- Débloquez légèrement la roue avant de lever le véhicule (positionnez le cric aux endroits prévus à cet effet afin de ne pas abimer votre véhicule).

Conseil : afin de faciliter l'intervention, vous pouvez utiliser une clef en croix munie d'un tube rallonge pour augmenter la force de déblocage. N'oubliez pas de vérifier le serrage de la roue environ 100Km après le remplacement, pensez également à faire réparer votre pneu endommagé au plus vite.

3.2.3 Eau propre



Vous pouvez vous approvisionner en eau dans les stations-service lorsque vous faites le plein de carburant. Par ailleurs de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes (pour le plein d'eau et la vidange des eaux usées). Le remplissage se fait en ouvrant le portillon du local technique chauffage du côté gauche de votre camping-car.

Il existe deux possibilités pour remplir le réservoir d'eau propre :

- Par le tuyau de remplissage sur lequel il faut visser l'entonnoir
- Par le dérouleur situé dans le local technique (en option)



3.2.4 Gaz

Installation des bouteilles :



Restes de gaz défense de fumer, pas de flammes nues

Positionnez les bouteilles et assurez-vous qu'elles soient correctement sanglées, vissez les deux lyres (assurez-vous que les lyres possèdent un joint caoutchouc en bon état). Suivant les pays les raccords des bouteilles de gaz sont différents, avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille est bien compatible avec vos lyres.

Mise en service des bouteilles :

Veillez vous reporter à la notice TRUMA Duo Control CS

3.2.5 Batterie

Avant de partir en voyage, et notamment après une longue période de non-utilisation, vérifier la charge de vos batteries.

Pour recharger la batterie cellule branchez le véhicule sur le secteur 230V durant 24h après avoir vérifié que le fusible de protection de la batterie moteur soit bien en place (fusible rouge de 50A)

Cette opération peut être faite dans le mode hivernage (consulté la documentation de la centrale de commande).



Aucun objet métallique ne doit être en contact avec la batterie.
Le logement batterie doit toujours être fermé et ne contenir aucun objet autre que la batterie.



3.3 Equipements pratiques et de secours

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation ainsi qu'une boîte d'ampoules de rechanges adaptées à votre camping-car (attention, la législation diffère selon le pays ; se renseigner au cas par cas). Se munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230V.



Prévoir les outils contre la neige (pelle, balai...) pour nettoyer le marchepied, le toit, les fenêtres, et dégager les abords du véhicule.

3.3.1 Ampoules

Feux avant Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feux de croisement	H7	12 V / 55 W	
Feu de route	H7	12 V / 55 W	
Feu de direction avant	PY21W	12 V / 21 W	
Feu anti-brouillard	H15	12 V / 35W	

Feux arrière, feux de gabarit, feux diurnes et feux de position.

Les feux arrière sont composés de LED (diode électroluminescente) et il n'y a donc pas d'ampoule à remplacer.

Dans le cas d'un dysfonctionnement d'éclairage, veuillez contacter votre concessionnaire pour le remplacement.

3.4 Chargement

3.4.1 Prescriptions techniques



La plaque d'identification

(située dans le compartiment moteur) indique :

- la masse maxi admissible du véhicule
- la masse maxi de l'ensemble
- la masse maxi admissible sur chacun des essieux (1, 2 ou 3)

Votre camping-car a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

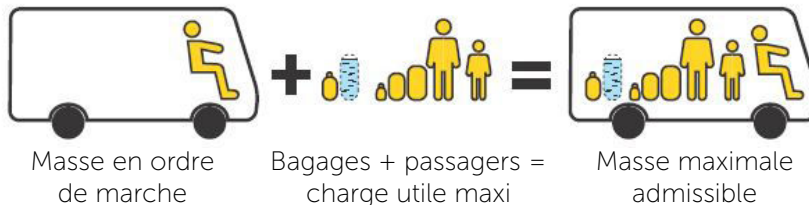
- la masse maximale admissible (véhicule neuf)
- la masse maximale tractable (pour la remorque)
- la masse maximale de l'ensemble (véhicule + remorque)
- les masses maximales admissibles sur chacun des essieux
- la masse en ordre de marche (voir « Nota », page 30)

Ces données figurent sur votre certificat de conformité. Certaines d'entre elles figurent aussi sur la carte grise :

- Case F1 : masse maxi admissible
- Case F3 : masse maxi de l'ensemble
- Case G : masse en ordre de marche.

3.4.2 Calcul des masses

Calculer votre chargement en tenant compte des passagers, des bagages et des pleins de carburant, d'eau propre, et de gaz. Il doit être réparti au mieux dans les différentes zones de rangements de votre véhicule.



Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230V + groupe électrogène, batterie supplémentaire, porte-moto, etc.) est susceptible d'affecter votre chargement.

Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité de votre camping-car, et notamment sa tenue de route.

3.4.3 Stockage des bagages

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, vos vêtements et vos objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et coffres extérieurs.

Répartition des charges



Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, le centre de gravité du chargement doit être le plus bas possible. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que le roulis, tangage, ...

Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher de votre camping-car et réparties au mieux pour ne pas dépasser les masses maximales autorisées. Les placards sous pavillon (option) et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers.



Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.

3.4.4 Remorque



La masse de votre remorque doit rester inférieure ou égale à :

- la masse tractable de votre camping-car (voir « Prescriptions techniques » page 28 chapitre 3.4.1)
- la masse maximale autorisée pour votre attelage.

Cette dernière est calculée à partir de la valeur D (en kN) indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante :

$$MR = (D \times T) \div [(9,8 \times T) - D]$$

Dans laquelle T = masse maximale admissible de votre camping-car (en tonnes) Exemple, si T = 3,5t et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.

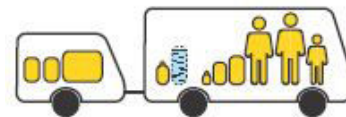
Pour résumer, attention à ne pas dépasser les masses maximales autorisées :



Masse maxi tractable



Masse maxi admissible
Ancienne appellation française : PTAC



Masse maxi de l'ensemble
Ancienne appellation française : PTRA

Nota
Les places carte grise et les masses en ordre de marche sont calculés au plus juste selon la réglementation européenne. Ils ne tiennent compte que des implantations de base et des équipements de série avec une tolérance de $\pm 5\%$. Les masses en ordre de marche incluent les réservoirs d'eau propre à 15 % et de gazole pleins à 90 % plus une bouteille de gaz remplie à 90 % et le poids du chauffeur fixé forfaitairement à 75 kg.

Contactez votre concessionnaire en cas de pose d'accessoires qui peuvent modifier ces données.

Ce pourcentage de 5 % a été retenu par la réglementation européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du camping-car, liée aux aléas de fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc. Pour couvrir ces aléas de fabrication, Le Voyageur s'engage à livrer un camping-car dont le poids à vide réel se situe à l'intérieur de la tolérance de 5 % par rapport à la masse en ordre de marche indiqué et retenu lors des formalités d'homologation.

Contactez votre concessionnaire pour toutes informations complémentaires.

4 - Déplacement

4.1 Sécurisation avant le départ

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore ...)

Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes soient fermés
- Verrouiller la porte du réfrigérateur.
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette
- Fermer les fenêtres latérales
- Fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Verrouiller les placards
- Fermer et verrouiller les tiroirs
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine
- Mettre sur OFF la centrale de commande
- Rentrer le marchepied (fermeture automatique)
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V
- Fermer la porte cellule
- Mettre le réfrigérateur sur position 12 V
(ne fonctionne qu'à partir du moment où le moteur tourne)
ou automatique voir la notice du réfrigérateur.
- Vérifier que le réchaud, four (option) soient éteints.
- Vérifier que tous les portillons extérieurs (soute, locaux techniques) soient fermés



Votre véhicule est équipé du système gaz permettant l'utilisation du chauffage gaz en roulant. Veuillez à éteindre tous les autres appareils fonctionnant au gaz.

4.2 Réglages

- Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes
- Régler les rétroviseurs à votre champ de vision
- Vérifier que votre caméra de recul est bien réglée.

4.3 Conduite

Votre Le Voyageur est beaucoup plus volumineux qu'une voiture. Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral.

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

Hauteur

Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations-service, etc.

Largeur

Eviter de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates.

Procéder si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule



4.4 Places assises autorisées

Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant, avec la ceinture de sécurité bouclée.

L'utilisation des places autorisées en roulant sont uniquement face à la route.

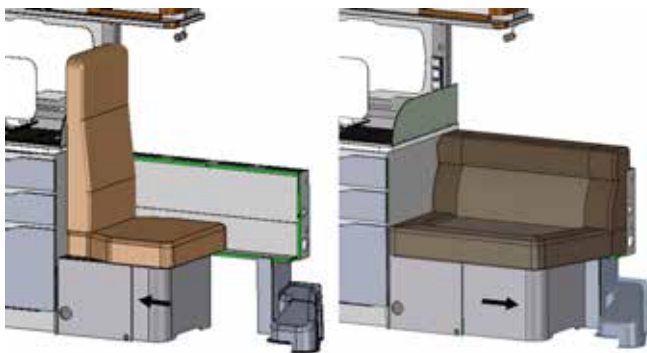
Dans certaines configurations de salon, il faut retirer des coussins et moduler des éléments meubles



Siège pliable face route de série côté passager



Siège démontable face route de série sur LV7.2CF et LV7.2GJF (coté chauffeur)



Places non autorisées en roulant
Les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre ne sont pas autorisées en roulant.

5 - Arrêts et stationnement

5.1 Choix de l'emplacement

P Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule.



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.

5.2 Sécurisation à l'arrêt

- Actionner le frein à main
- Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule
- Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer le toit ouvrant et les lanternes
- Couper l'alimentation des consommateurs en appuyant sur le bouton ON/OFF de la centrale de commande

Sur certains modèles et selon les options, pensez à désactiver la condamnation centralisée si vous sortez du véhicule par la porte cellule alors que le moteur tourne ; vous pourriez ne pas pouvoir pénétrer dans le véhicule si la porte cellule se refermait accidentellement.




Selon le modèle, la condamnation centralisée doit être désactivée si vous sortez par la porte cellule, moteur en marche.

5.3 Alimentations

5.3.1 Mise en service de l'eau

Un interrupteur situé sur le panneau de contrôle permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression).

 En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude pour le remplir et chauffer l'eau.



L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule.

5.3.2 Mise en service du gaz

- Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine. Lors de l'utilisation du chauffage en roulant, la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



Robinetts fermés



Robinetts ouverts

5.3.3 Electricité 230V

Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher à l'intérieur du camping-car sur la prise fixe bleue P17 ou utiliser l'enrouleur (en option) situé dans le compartiment électrique. Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule.

Pour éviter tout risque d'endommagement de votre chargeur, s'assurer que l'alimentation fournit une tension de 230 V \pm 10 %.



Raccorder le camping-car à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.

5.4 Vidange



Les parkings d'autoroute, les stations-service et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 Eaux usées



Pour vidanger, actionner la poignée de la vanne de vidange située dans le compartiment chauffage, repérable sur la carrosserie par un pictogramme.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs. Consultez votre concessionnaire pour savoir quels produits utiliser.

5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, consulter la notice du constructeur.

5.5 Isolation

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le camping-car.

5.6 Verrouillage

Quand vous quittez le camping-car, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les fenêtres, y compris la fenêtre de toit.



6 - Utilisation des équipements

Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2,3 et 5

6.1 Ouvrants

6.1.1 Fenêtres

Fenêtre à projection

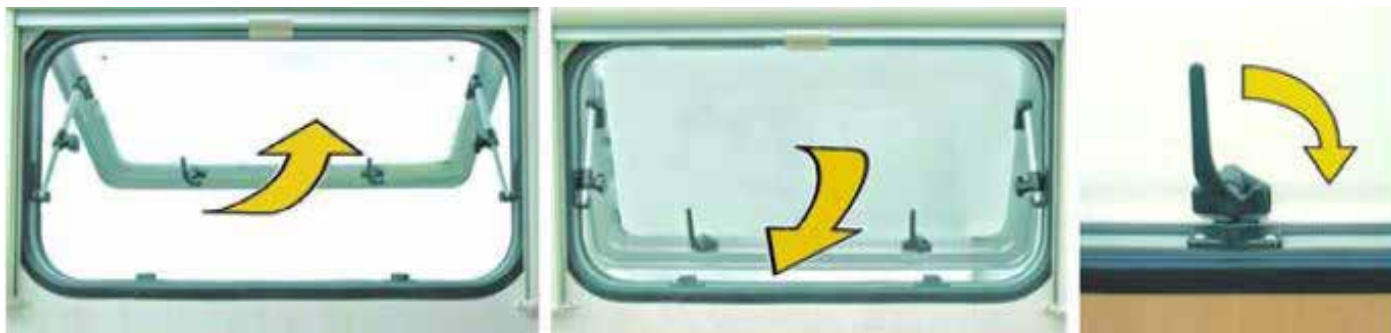
Ouverture de la fenêtre



0. Déverrouiller la poignée en appuyant sur le bouton situé sur la poignée.
1. Relever les poignées à la verticale
2. Projeter la fenêtre vers l'arrière
3. Régler l'ouverture des baies, soit à l'aide des molettes de serrage pour les baies équipées de compas tubulaires, soit jusqu'au cran d'arrêt souhaité pour les compas automatiques.
4. Déverrouiller la poignée en appuyant sur le bouton situé sur la poignée.

La poignée permet aussi de maintenir la fenêtre en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontale de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la fenêtre



1. Projeter au maximum la fenêtre vers l'arrière
2. Ramener lentement la fenêtre vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontale



Les fenêtres à ouverture par projection doivent impérativement être fermées lorsque le véhicule roule.

Fenêtre coulissante

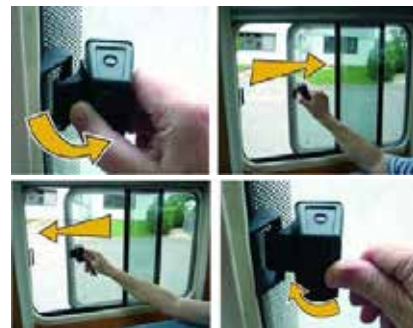
Selon le modèle, votre camping-car est équipé ou non de fenêtres coulissantes.

Ouverture de la fenêtre

1. Appuyer sur la poignée pour le déverrouiller
2. Faire coulisser la fenêtre dans la position d'ouverture souhaitée

Fermeture de la fenêtre

1. Ramener la fenêtre dans la position de fermeture
2. Vérifier que la poignée est enclenchée



Store combiné moustiquaire / protection solaire
Différents types de stores équipent les véhicules, selon les modèles.

Stores plissés



1. Utiliser la rainure pour descendre la moustiquaire
2. A l'aide de l'autre rainure, relevez le rideau occultant.
3. La languette inférieure permet de lier la moustiquaire avec le rideau occultant.

Pour les désolidariser, tirer sur la languette pour libérer la partie moustiquaire et la partie rideau occultant.



6.1.2 Toit ouvrants (selon modèle)

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir le toit ouvrant, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures. Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques. Fermer complètement le toit ouvrant avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.

Ouverture

1. Sortir la manivelle de son logement.
2. Tourner la manivelle jusqu'à l'angle d'ouverture souhaité.
3. Arrêter dès que vous sentez une résistance (angle ouverture max. 70°)



Fermeture

1. Tourner la manivelle dans le sens inverse. Verrouiller la fenêtre en faisant 2 ou 3 tours supplémentaires.
2. Vérifier le verrouillage en poussant la vitre avec la main
3. Replier la manivelle dans son logement.



Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool. Fermer les fenêtres de toit lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement.



Ne pas marcher sur la vitre acrylique. Le non-respect de cette recommandation entraîne une perte de la garantie.



Store combiné moustiquaire/protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire



Encliqueter les deux stores à l'aide des poignées.



Faire coulisser la barre de tension pour régler la luminosité du dôme.



Par forte chaleur, ne jamais occulter la fenêtre de toit à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.

6.1.3 Portillons

Les portillons sont équipés d'une serrure de sécurité :

Ouverture



La porte verrouillée, introduire la clef et déverrouiller la serrure. Puis tourner la poignée



La porte est déverrouillée

Fermeture



Retirer la clef et pousser la serrure

6.2 Cuisine

6.2.1 Evier

Mettre la pompe en fonction et vérifier le niveau d'eau propre sur le tableau de commande. La pompe peut fonctionner par saccades si le débit est trop faible.



Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.

6.2.2 Turbovent

Il convient d'utiliser le Turbovent (fonction extraction) situé dans la cuisine pendant la cuisson afin d'éviter la formation de buée ou condensation (consulter la notice d'utilisation du Turbovent). Eteindre le turbovent avant d'inverser le sens d'extraction.



6.2.3 Appareils fonctionnant au gaz

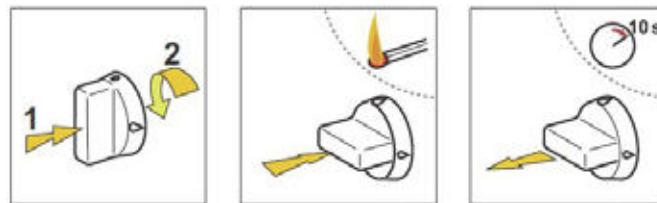
- Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz
- Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus
- Ne jamais obstruer les évacuations des gaz brûlés des différents appareils

Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation. Pour cela utiliser le turbovent en fonction extraction.

Allumage :

1. Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.
2. Allumer au moyen du bouton d'allumage électronique (panneau de commande sur ON)
3. Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.





Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Chauffage / chauffe-eau

Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car en toutes saisons.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas. L'intérieur du camping-car est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup.



Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des température et humidité intérieures et extérieures.

Combinés chauffage / chauffe-eau disponibles selon les modèles de camping-car :



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du fabricant

Chauffage Combi TRUMA 6

Chauffage fonctionnant au gaz distribuant la chaleur dans tout le véhicule grâce à des bouches d'air chaud.

Chauffage Combi TRUMA 6 EH (en option)

Le chauffage Combi EH est disponible en option. Il permet le fonctionnement à l'électricité 230 V lors de l'utilisation stationnaire sur les terrains de camping.

Vérifier que l'alimentation en courant est suffisamment puissante pour le fonctionnement de l'appareil (consulter la notice d'utilisation de l'appareil pour connaître la puissance nécessaire de l'alimentation).

Chauffage ALDE (en option)

Chaudière fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité 230V équipée de convecteurs répartis dans tout le véhicule.

En principe, lorsque le camping-car est habité et que le combiné chauffage /chauffe-eau est utilisé, le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'eau ne gèlent pas.

Cependant, en cas d'exposition aux vents dominants, de froid particulièrement intense (température inférieure à -5°C) ou si la porte de coffre extérieur était mal fermée par exemple, un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient d'y apporter une grande attention.



Soupape de sûreté / vidange « Frost control »

Votre véhicule est équipé d'une soupape de sûreté automatique situé dans le compartiment chauffage. Elle s'ouvrira dès qu'il y aura un risque de gel dans le véhicule.

Mise en service du chauffe-eau

Pour obtenir de l'eau chaude, le chauffe-eau doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de contrôle. Actionner la soupape de sûreté / vidange pour évacuer l'air présent dans la cuve du chauffe-eau.

Réfrigérateur

Avertissement

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables dans certaines conditions, car :

- en déplacement, le réfrigérateur utilise la tension 12 V de la batterie porteur
- à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au courant 230 V selon votre choix ou en automatique.
- un réfrigérateur peut être situé derrière une vitre au soleil.
- la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures.
- la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50°C.
- on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale.

Sont considérées comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations sanitaires

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou du film alimentaire.
- N'ôter le suremballage des produits que si les indications utiles (DLC, température de conservation, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage au contact du produit.
- Ne pas laisser les produits réfrigérés trop longtemps hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placer les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.



La date limite de consommation (DLC) apparaît sous la forme : « A consommer jusqu'au... » ou « A consommer jusqu'à la date figurant... », suivie de la date ou de son emplacement sur l'emballage

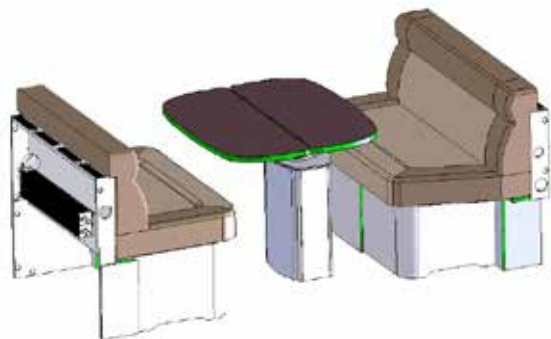
6.3 Table

6.3.1 Table rabattable

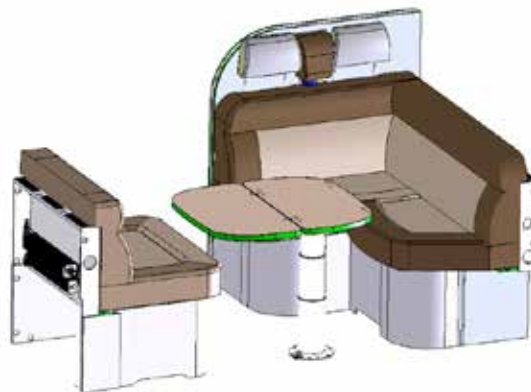
La table située dans le salon est rabattable (voir les photos ci-contre).



6.3.2 Pied bar (option)



6.3.3 Pied télescopique (option)



6.4 Téléviseur (option)

Dans le cas de l'option télévision, celle-ci est installée sur un support orientable et verrouillable. Le support orientable est prévu pour fixer le téléviseur en toute sécurité. Une connexion (fil blanc noté D+) commande la rentrée de l'antenne satellite afin qu'elle se replie automatiquement au démarrage du moteur. Consulter votre concessionnaire pour l'installation d'un téléviseur si il n'a pas été installé en usine.



6.5 Autoradio lecteur DVD, et GPS (option)

Pour les autoradios montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie porteur. La mise en route de l'autoradio, il faut soit mettre le contact châssis via la clé ou activer la fonction « Radio » sur le panneau de contrôle. Pour les véhicules équipés d'un autoradio lecteur DVD montés en usine, une liaison audio/vidéo est installée en usine entre l'autoradio et le compartiment TV (possibilité d'utiliser l'autoradio comme lecteur DVD pour le téléviseur). Votre véhicule est équipé de série de la commande au volant de l'autoradio.

6.6 Caméra de recul simple optique (double optique en option)

Mise en marche



Une pression sur la touche MARCHE / ARRET de l'écran permet de mettre l'installation sous tension.

La mise en route se fera automatiquement au passage de la marche arrière. Dans les deux cas, l'écran s'allume après une temporisation.

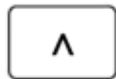
Configuration



Une pression sur la touche MENU permet d'accéder au menu de configuration.

Chaque pression supplémentaire sur la touche MENU affiche les différents paramètres à régler :

- Luminosité : ajuster la luminosité avec les touches \wedge et \vee .
- Contraste : ajuster le contraste avec les touches \wedge et \vee .
- Saturation (couleur) : ajuster le niveau de saturation avec les touches \wedge et \vee .
- Langue : choisir une des 11 langues disponibles avec les touches \wedge et \vee .
- Source : sélectionner une des deux sources vidéo avec les touches \wedge et \vee .
- Grid (mode éteint) : choisir d'afficher ou non le gabarit de recul.
- Sortie : appuyer sur une des touches \wedge ou \vee pour quitter le menu de configuration.



Choix vidéo



Appuyer plusieurs fois sur la touche AV pour sélectionner l'entrée vidéo AV2 (manipulation à faire dans le cas d'une caméra double optique (En option)).

Éteindre



Une pression sur la touche MARCHE / ARRET permet de mettre l'installation hors tension.

6.7 Cabinet de toilette

6.7.1 Douche et lavabo

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche.

Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

6.7.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, actionner la vanne située sur le côté de la cuvette.

Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire (voir chapitre 7).

6.8 Couchage

Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance.

Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

6.8.1 Lit central

Tête relevable

Un bouton (montée / descente) situé en haut du chevet côté passager vous permet de monter ou descendre la tête de lit. Le relevage de la tête de lit vous permet un accès plus aisé autour du lit.

6.8.2 Lits jumeaux

Lit rapprochable électriquement (option)

Chaque lit possède un bouton permettant le rapprochement ou l'éloignement. Ce bouton est situé sous le meuble haut de la chambre au-dessus de chaque lit.

6.8.3 Lits pavillons

Avertissements sur les dangers

- Le lit suspendu peut être chargé en surface de 200 kg maximum.
- Ne pas utiliser le lit pour le stockage de bagages ; ne laisser que la garniture du lit.
- Chacun des placards (option) situé sous le lit (droit et gauche) doit être chargé avec un minimum de 3 kg et un maximum de 10 kg. La charge doit être équilibrée entre les placards droit et gauche.
- Manœuvrer le lit uniquement lorsqu'il est hors charge et en l'absence de personnes ou d'obstacles dans la zone de manœuvre.
- Le lit doit être manipulé par un adulte uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et le moteur coupé.
- Lors du mouvement du lit, ne pas tendre les mains vers les rideaux (risque de coincement).
- Faire attention aux risques de chute lorsque les couchettes ou lits sont utilisés par des enfants, particulièrement ceux de moins de 6 ans.
- Les enfants en bas âge ne doivent pas rester sans surveillance sur le lit. Proscrire et leur rendre impossible la manutention du lit. Leur rendre inaccessible le boîtier de commande. Sécuriser la chute du lit en utilisant les filets anti-chute.

Lit manuel ou électrique (option)

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit.

Vérifier que les spots situés sous le lit soient éteints.

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise



Charge maximale autorisée sur le lit : 200 kg.



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.

Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche)

- Relever les pare-soleil
- Déverrouiller la sangle de fixation
- Abaisser le lit en position nuit
- Installer l'échelle



Lit électrique (en option)

Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale.

En cas de blocage (rencontre d'un obstacle), le lit s'arrête, pour le débloquer, retirer l'obstacle, manœuvrer le lit en sens inverse pour réinitialiser la commande.

La commande ne fonctionne pas si la tension de la batterie auxiliaire est inférieure à 10,5V ou si le moteur du véhicule est en marche.

Position nuit

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.
- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche).
- Relever les pare-soleil.
- Déverrouiller la sangle de fixation.
- Abaisser le lit en position nuit à l'aide de la télécommande
- Installer l'échelle.

Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Remonter le lit en position haute à l'aide de la télécommande.
- Remonter les dossiers des sièges conducteur et passager.
- Verrouiller la sangle de fixation.



Le lit doit être manipulé par un adulte.
S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre.

Sécurité de surcharge

Une sécurité de surcharge arrête le mouvement du lit si celui-ci butte contre un obstacle en descendant ou en montant (par exemple : personne dans la zone de manœuvre, table garnie, coussin non replié). Manœuvrer le lit dans la direction opposée adéquate. Le lit pourra à nouveau être manœuvré dans les deux sens après éloignement de l'obstacle.

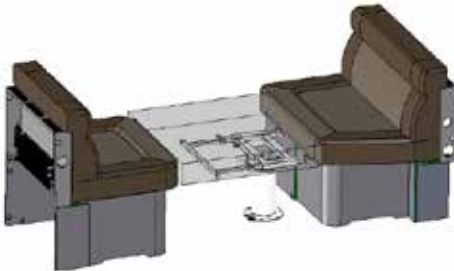
Si le lit suspendu ne se laisse plus manœuvrer électriquement, vérifier la tension de la batterie, les fusibles ou consulter votre concessionnaire.

6.8.4 Banquette aménagée (option)

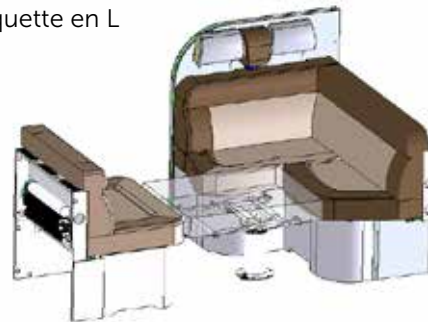
Mettre le pied télescopique de la table du salon en position basse.

Ouvrir la table. Les banquettes situées de part et d'autre de la table serviront à la continuité du couchage.

Banquette en F



Banquette en L



6.9 Occultations cabine

6.9.1 Store intimité manuel



6.9.2 Store intimité électrique (option)

Voir notice du fabricant

6.9.3 Store lamelle électrique (option)

Ce store est manipulable par la centrale de commande



Bouton de descente du store pare-brise



Bouton de montée du store pare-brise

Un appui court lance la montée ou descente.

Un appui long fait monter ou descendre le store de pare-brise et s'arrête au lâcher.

7 - Entretien et hivernage

7.1 Installation gaz

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz.

Les changer pour un modèle homologué identique à celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau.

Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.



Vérifier l'état des tuyaux de gaz régulièrement.

Pour leur remplacement, se conformer aux instructions de la notice du fabricant.

7.2 Entretien de l'intérieur

7.2.1 Cabine

Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2. Mobilier

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles.

7.2.3 Coussins, matelas, rideaux

Nettoyer les coussins et les matelas avec une brosse douce ou un aspirateur. Les mousses de lavage pour textiles délicats sont à utiliser avec prudence. Sur le cuir ou le simili-cuir, n'utiliser que de l'eau savonneuse à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Nous recommandons un nettoyage à sec pour les housses de matelas.



Il est fortement déconseillé de laver en machine vos rideaux et housses de matelas.

7.2.4 Entretien des baies

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des fenêtres. Entretien des joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc. Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.



Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent immédiatement le double-vitrage.
Nettoyer uniquement à l'eau.

7.2.5 Equipements sanitaires

Ne pas utiliser de produits abrasifs.

7.2.6 Appareils de cuisson

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 Réfrigérateur

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur par un spécialiste agréé.
Entretien l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 Chauffe-eau

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffage par un spécialiste agréé.

7.2.9 Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle ne nécessite pas d'entretien technique.

Pour nettoyer la vitre frontale, utiliser un chiffon doux légèrement humidifié et un détergent non agressif.



Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable.
Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle.

7.3 Nettoyage de l'extérieur

7.3.1 Lavage de la carrosserie

La carrosserie de votre camping-car est composée de différents matériaux nécessitant chacun un entretien particulier afin de garantir leur bonne tenue dans le temps.

Pièce	Matériau	Périodicité	Entretien
Face avant	Polyester*	Hebdomadaire (en période de roulage)	Laver à grande eau
Pavillon	Polyester*	Annuel	Appliquer un polish polyester pour conserver l'éclat de la carrosserie, faciliter l'écoulement de l'eau et assurer une protection efficace (intempéries, UV, jaunissement, lessivage...)
Face arrière	Polyester*	Hebdomadaire (en période de roulage)	Laver à grande eau
Passage de roues		Régulière	Laver à grande eau.
Feux	Polycarbonate		
Vitrages	Verre		
Baies	Polycarbonate		

Nota : n'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits.

Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques).

* La couche extérieure des pièces en polyester n'est pas une peinture mais un gel coat, couche de protection composée de produits thermo-durcissables. Son vieillissement est directement lié à l'entretien et aux conditions de stockage du véhicule (salissures, humidité, exposition aux UV, à l'air salin, aux fientes d'oiseaux, etc.).

7.3.2 Goudron

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les goudrons sur vos fenêtres. Ne pas utiliser d'autres produits chimiques.

7.3.3 Petites rayures

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé

7.4.1 Batteries



Dès que vous vous absentez à la journée, mettez votre centrale de commande sur « OFF »

Entretien de la batterie

La longévité de la batterie dépend de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Veiller à ce que les cosses soient toujours propres et graissées afin d'éviter la sulfatation.

Vérifier également que les cosses sont bien serrées.

Quand recharger votre batterie ?

Charger la batterie lorsque la tension atteint 12,2 V.

En cas d'arrêt prolongé, vérifier régulièrement l'état de charge et recharger si nécessaire. Une recharge de la batterie est nécessaire au moins tous les trois mois.


Le non-respect de cette consigne est une cause d'exclusion de prise en charge sous garantie.



La batterie cellule de type liquide est équipée d'un tuyau de dégazage qui ne doit pas être obstrué et rester libre vers l'extérieur.

Voir documentation du fabricant.

Hivernage

La centrale de commande vous permet de mettre votre camping-car dans le mode hivernage  (voir le manuel utilisateur de la centrale de commande).

Ce mode coupe toutes consommations.

Ce système d'hivernage peut être réveillé par :

- le démarrage moteur
- par le branchement d'une prise secteur extérieur 230V

Il retourne en mode hivernage automatiquement après quelques minutes dès que vous coupez le contact ou que vous débranchez le secteur.

Cela vous permet de brancher le secteur 230V sur votre camping-car par l'intermédiaire d'un programmeur à régler sur un jour par mois.

Stockage prolongée du véhicule et retrait de la batterie cellule.

- Mettre sur hivernage la centrale de contrôle.
- Débrancher la batterie cellule en enlevant la borne rouge de la batterie.
- Déconnecter la batterie moteur du système en débranchant le connecteur du boîtier B1 situé à droite.
- Déconnecter le panneau solaire en retirant le fusible jaune 20 A du panneau solaire sur le bloc B2.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.



La batterie est un appareil dangereux. Lors de toute manipulation, ne pas fumer et veiller à ne pas provoquer d'étincelles. L'électrolyte est un produit corrosif. En cas de contact, se rincer abondamment à l'eau claire.



Stockage de la batterie cellule

Les batteries chargées avec acide, dans le cas où elles sont laissées inactives, sont assujetties au phénomène d'autodécharge. Ce procédé chimique consiste en une transformation progressive des matières actives des plaques en sulfate de plomb. La technologie actuelle utilisée pour la production de nos batteries chargées permet de minimiser ce phénomène.

Toutefois, si les batteries sont inutilisées trop longtemps (plus de six mois), l'état de charge diminue de plus de 20 % et la sulfatation des plaques peut devenir irréversible, rendant difficile la recharge, avec le risque de compromettre définitivement les performances et la durée de vie des batteries.

La première règle à respecter est donc de ne pas laisser la batterie déchargée pendant une longue période. Pour pallier ce phénomène, il est nécessaire de ne pas laisser la charge de la batterie descendre en dessous de 11,9 V pendant une longue période, car il y a un risque de décharge profonde, cause d'exclusion de la garantie.

La principale cause de dégradation des batteries est la sulfatation (80 % des cas).

Quand l'état de sulfatation est avancé, il peut se manifester par l'apparition de poudre blanche au niveau des cosses.



Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

Phénomène d'autodécharge :

Une batterie se décharge même sans être utilisée. Pour un stockage à une température de 20 °C, la perte de capacité peut atteindre 6 % par mois pour des batteries de mauvaise qualité.

Plus la température est basse, moins la perte est importante. Avant une période d'hivernage, il convient d'appliquer une charge complète. L'utilisation du panneau solaire ou d'éolienne permet de maintenir la charge.

Une température ambiante élevée accélère le processus d'autodécharge. Il est donc conseillé de stocker la batterie dans un endroit frais (autour de 10 - 15°C).

7.4.2 Eau

Le camping-car non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

- Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange.
- Vider le réservoir d'eau propre en ouvrant la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.



Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.

Purge du chauffe-eau

- Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue située dans le compartiment chauffage sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.
- Mettre la pompe en marche (sur le panneau de la centrale) et ouvrir les robinets pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.



La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.



7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte du réfrigérateur entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation.

7.4.4 Coussins, matelas, rideaux

Abaisser les lits pavillon (suivant modèles) afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas.
Les rideaux isolants plissés (en option) situés dans la partie cabine doivent être fermés pour éviter la moisissure.

7.4.5 Réparations

Vous trouverez ci-après la liste des concessionnaires agréés Le Voyageur en France et à l'étranger.

Vous disposerez de la dernière version de notre réseau européen sur www.LeVoyageur.fr.

Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agréé.

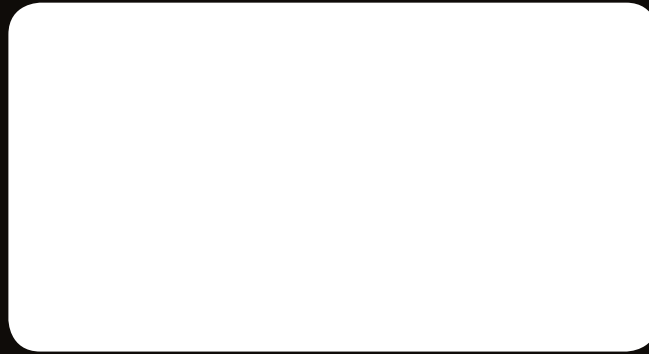
RESEAU France COLLECTION 2016

Concessionnaires	DPT	Adresse	Tél	Fax	Site internet
CASTEL CARAVANES 11	11	zi de la Plaisance Rue Ratacas 11100 NARBONNE	04.68.42.01.67	04.68.42.13.80	www.tpl.fr
TPL AUBAGNE	13	ZI des Paluds 31 Avenue de la Fleuride 13400 AUBAGNE	04.42.72.17.64	04.42.72.17.67	www.tpl.fr
AUTO CAMPING-CARS SERVICE	14	4 & 6 Ave des Carrière Rond point de la Maladrerie PA de la Grande Plaine 14760 BRETEVILLE/ODON	02.31.73.01.01	02.31.75.29.57	www.autocampingcarservice.com
CARAVANING CENTRAL	28	10 Rue Jean Perrin 28600 LUISANT	02.37.31.66.92	02.37.31.66.84	www.caravaning-central.com
CASTEL CARAVANES 31	31	RN 20 - Route de Paris 31140 Saint ALBAN	05.62.75.88.44	05.62.75.88.34	www.tpl.fr
LOISIREO BORDEAUX ESPACE-LOISIRS	33	Rue Miguel Cervantés BP 10363 33700 MERIGNAC	05.56.34.87.12	05.56.55.95.31	www.loisireo.fr
TPL CASTEL 34	34	RN 113 Lieu dit Loubigos 34740 VENDARGUES	04.67.200.200	04.67.91.20.81	www.tpl.fr
LOISIRS ROGER BRIANT	35	Route de Saint Malo Montgerval 35520 LA MEZIERE	02.99.13.13.70	02.99.13.13.79	www.villagecampingcars.com
SOCODIM	44	90 Route des Sorinières 44400 REZE	02.51.70.27.87	02.51.70.11.39	www.socodim.fr

Concessionnaires	DPT	Adresse	Tél	Fax	Site internet
CARAVANING CENTRAL	49	RN 162 49460 MONTREUIL JUIGNE	02.41.34.59.52	02.41.42.75.20	www.caravaning-central.com
CLC SAINT DIZIER	52	Route de Villiers en Lieu 52103 SAINT DIZIER Cedex	03.25.05.10.48	03.25.56.27.12	www.clc-loisirs.com
YPOCAMP JPG LOISIRS	59	Unexpo Seclin Rue de l'Artisanat 59113 SECLIN	03.20.90.15.17	03.20.90.15.30	www.jpg-loisirs.ypocamp.fr
DESTINEA CAP LIBERTE	63	41 av d'Aubièrre 63800 COURNON D'Auvergne	04.73.268.268	04.73.26.72.10	www.destinea.fr
EUROCAR 69	69	255 Route de Grenoble 69800 SAINT PRIEST	04.78.41.23.60	04.78.41.23.69	www.campingcar71.com
CAMPING CAR 71	71	55 Rue du Château ZAC Mâcon Nord 71000 SENNECE LES MACON	03.85.23.89.89	03.85.23.89.88	www.campingcar71.com
VENDEE LOISIRS	85	La Landette - Route des Sables 85430 LES CLOUZEUX	02.51.40.38.18	02.51.40.31.12	www.vendeeloisirs.fr
VIENNE PASSION	86	6 allée des Plantes 86240 FONTAINE LE COMTE	05.49.18.58.90		www.viennepassion.fr
MOTORHOME SERVICE CENTER	49	ZI La Chevallerie 49770 LA MEMBROLLE SUR LONGUENEE	02.41.96.33.00		www.levoyageur.fr

www.levoyageur.fr

Votre concessionnaire



Les véhicules photographiés dans ce support peuvent comporter des équipements en option avec supplément de prix. Les véhicules Le Voyageur étant commercialisés dans plusieurs pays d'Europe, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements peuvent différer d'un pays à l'autre. Pour la définition exacte des modèles disponibles dans chaque pays, veuillez consulter votre concessionnaire Le Voyageur. D'autre part, Le Voyageur se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les véhicules décrits dans ce support. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.